BROCHURE COURT SEJOUR

Vous avez choisi l'EMS La Colline pour votre CS ?

Proche aidant

- Réduction du risque d'épuisement
- Alternative à l'accompagnement

Bénéficiaire

- Stimulation physique, psychique et sociale
- Favoriser l'independance et le maintien à domicile en collaboration avec le CMS

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre établissement ! Tout le personnel se joint à la direction pour vous souhaiter un agréable séjour, en espérant que vous éprouverez du plaisir à passer ces quelques jours en notre compagnie.

L'unité des courts séjours se situe au 8e étage et bénéficie d'une superbe vue sur le lac Léman. Une équipe interdisciplinaire vous assure un accueil et une prise en soins adaptés à vos besoins.

Pourquoi venir chez nous ?



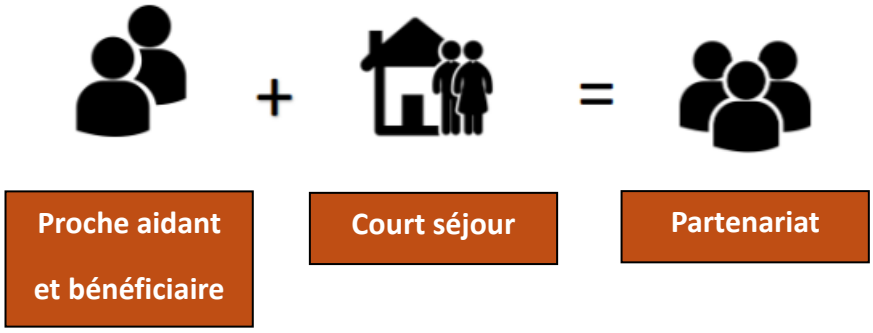
Mission et objectifs des courts séjours

La durée du court séjour est de maximum 30 jours par année civile. Si une personne effectue plusieurs courts séjours dans différents EMS du canton, la limite des 30 jours s'applique à l'ensemble des séjours.

Selon l'état de santé de la personne, des prolongations sont possibles après décision des services de l'État. Elle rentre ensuite à domicile. Ce séjour peut avoir divers buts : convalescence après une hospitalisation, soulagement momentané des proches, préparation à un long séjour en EMS.

Accompagnement

L'accompagnement est basé sur les valeurs de notre maison. Le résident est au centre de nos préoccupations avec ses droits et ses devoirs. Ainsi, accueil, chaleur humaine, respect, authenticité, professionnalisme sont les valeurs clés pour assurer à la personne accueillie, un accompagnement adapté, tout en tenant compte de son histoire de vie et de ses ressources.



Médical

Le **médecin traitant** de chaque bénéficiaire est l'interlocuteur pendant toute la durée du court séjour concernant les questions médicales. Le médecin de l'EMS n'intervient pas pour les résidents en court séjour, mais peut être sollicité si le médecin traitant n'est pas joignable. En cas d'urgence, le **médecin de garde** peut être contacté, en principe, sur demande du médecin traitant.

Il est impératif de connaitre la personne de contact en cas d'urgence médicale (répondant thérapeutique). De plus, il est discuté à l'arrivée en court séjour avec le bénéficiaire et/ou le répondant des **directives anticipées** (si un formulaire est existant, il est important de le signaler) afin de pouvoir intervenir, selon les intentions de la personne, sur le plan thérapeutique (par exemple en cas d'hospitalisation).

En cas d'**hospitalisation** pendant le séjour, nous remboursons les Fr. 15.00 (journalier) de participation du résident aux frais d'hospitalisation, ceci sur présentation du (des) décompte(s) de l'assurance maladie.

Prestations

Les prestations englobent la totalité des services socio-hôteliers (hébergement, repas, activités socioculturelles) ainsi que, selon les besoins, l'accompagnement pour les activités de la vie quotidienne, les soins et les prestations médicales requises.

Tarifs : la participation pour les services socio-hôteliers est de Frs 60.– par jour (30 francs pour les personnes bénéficiant des prestations complémentaires AVS).

Divers



Visites : afin de respecter le bien-être des résidents, il est recommandé de venir leur rendre visite entre 10h00 - 20h00. En dehors de ces horaires, les soins sont en cours. Naturellement, en cas de situation de fin de vie, les visites sont possibles à tout temps.

Argent – valeurs : nous vous recommandons de ne pas garder d'importantes sommes d'argent, bijoux ou autres objets de valeur dans votre chambre. L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou vol.

Entretien du linge : pour les courts séjours, ni le lavage ni le marquage du linge ne sont, en principe, pris en charge par l'EMS, mais volontiers sur demande et en cas de dépannage.

Lieux privés et lieux communs : la structure architecturale de l'établissement propose des lieux de vie propices au bien-être à la contemplation. Les chambres individuelles permettent d'avoir son espace privé. Les espaces ouverts, les salons d'étages, le restaurant et les salles d'animation peuvent favoriser les rencontres.

Autres prestations :

- Salon de coiffure selon les tarifs affichés.
- Podologue selon les tarifs affichés et selon disponibilité.
- Physiothérapie selon les prescriptions du médecin.
- Produits de toilette, cosmétiques, articles « kiosque », disponibles selon les tarifs affichés au niveau 4 du restaurant.
- Téléphone, location Fr. 20.00 par mois au prorata de la durée du séjour.
- Location TV court séjour Fr. 1.00 par jour + téléréseau à Fr. 25.00 par mois au prorata de la durée du séjour.

Repas :

- Petit-déjeuner servi dès 08h30 à l'étage.
- Dîner à 12h00 à la salle à manger principale et aux étages.
- Souper à 18h00 à la salle à manger principale et aux étages.

Par ailleurs, ceci afin de contribuer à la meilleure prise en charge possible de la personne accueillie en court séjour, nous vous demandons de bien vouloir communiquer au personnel de l'établissement les habitudes personnelles, les besoins individuels ainsi que les habitudes de vie sociale (loisirs, religion, etc.).

Quelles affaires personnelles à apporter pour un court séjour ? Suffisamment pour la durée du séjour ! (Indication prise de la liste des longs séjours !)



« Femme »			«Homme»		
Vêtements	**Quantité**	✓	**Vêtements**	**Quantité**	✓
Chapeau *(accessoire)*	1	☐	Caleçon ou slips en coton	12	☐
Chaussettes	10	☐	Camisole	10	☐
Chaussures	2 à 4	☐	Casquette (accessoire)	2	☐
Chemise de nuit	5 à 7	☐	Ceinture / bretelle (accessoire)	2 à 4	☐
Chemisette	10	☐	Chaussettes ou socquettes	10	☐
Chemisier	4 à 6	☐	Chaussures	2 à 4	☐
Collant	8	☐	Chemise	8	☐
Foulard *(accessoire)*	2	☐	Jaquette	2 à 3	☐
Gaine	---	☐	Manteau	1	☐
Jaquette	3 à 4	☐	Mouchoir	6	☐
Jupe / pantalon	4 à 6	☐	Pantalon	6 à 8	☐
Manteau	2	☐	Pantoufles	2	☐
Mouchoir	6	☐	Pull	5 à 7	☐
Pantoufle	2	☐	Pyjama ou chemise de nuit	6 à 8	☐
Pull	4 à 6	☐	Robe de chambre	2	☐
Robe	4 à 6	☐	Veste / Veston	2 à 4	☐
Robe de chambre	2	☐	Training	1 à 2	☐
Slips en coton	12	☐	Autre		
Soutien-gorge	4 à 6	☐			
Training	1 à 2	☐	**Nécessaire de toilette**		☐
Autre			Trousse de toilette		☐
			Brosses à dents		☐
Nécessaire de toilette		☐	Dentifrice		☐
Trousse de toilette		☐	Eau de Cologne etc…		☐
Brosses à dents		☐	Savon ou produit douche		☐
Dentifrice		☐			☐
Eau de Cologne etc…		☐			
Savon ou produit douche		☐			
		☐			